

**ÉTABLISSEMENT**

**Chartres Métropole (28)**  
Place des Halles

28019 Chartres cédex

**AVIS D'ATTRIBUTION**

**SERVICES**

**DIRECTIVE 2014/24/UE**

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Chartres Métropole (28), Contact : Service marchés publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tél. : +33 237234064.  
Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.chartres-metropole.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Ville de Chartres, , Place des halles , 28019 Chartres cedex, FRANCE. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres.fr>.

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

**Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe**

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre : Etablissement public de coopération intercommunale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Environnement

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** 23A028 - Prévention et restauration des trames vertes et bleues

**II.1.2) Code CPV principal**

77310000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

La présente consultation concerne la préservation et la restauration des trames vertes et bleues. La nature et les quantités sont précisées dans le cahier des charges.

**II.1.6) Informations sur les lots**

**Division en lots :** Non renseigné

**II.1.7) Valeur totale du marché**

2400000 euros

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

77310000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

La présente consultation concerne la préservation et la restauration des trames vertes et bleues.

**II.2.5) Critères d'attribution**

**Prix :** 60%

**Qualité**

Valeur technique : 40%

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options :** Oui

**Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint.

### Section IV : Procédure

#### IV.1) DESCRIPTION

##### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

##### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

##### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

##### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

##### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2023/S070-212285 du 07 avril 2023

##### IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

##### IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

### Section V : Attribution

#### LOT / Marché N°2023090 : Attribué

**Intitulé :** Préservation et la restauration des trames vertes et bleues.

Accord cadre conclu pour une période initiale d'1 an ou jusqu'à atteinte du montant maximum, reconductible 3 fois pour la même durée

##### V.1) Informations relatives à une non-attribution

##### V.2) Attribution du marché

17 août 2023

##### V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

##### V.2.3) Nom et adresse du titulaire

SAS PAYSAGES JULIEN & LEGAULT, Numéro national d'identification : 39219086400018, 52 avenue du Thymerais BP51, 28240, LA LOUPE, FRANCE. Tél : +33 237810538. Courrier électronique : contact.laloupe@paysagesjulienetlegault.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <https://www.paysage-julien-legault.fr/>

Le titulaire est une PME : Non

##### V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 2400000 euros

##### V.2.5) Informations sur la sous-traitance

### Section VI : Renseignements complémentaires

#### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation aboutira à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum, et avec un montant maximum de 2 400 000.00 € HT pour toute la durée du marché (4 ans), soit 600 000.00 € HT par période d'exécution. La répartition entre les membres du groupement est indiquée dans l'acte d'engagement. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes: ressources propre de chaque membre du groupement.

En complément du I.1 ci-avant, dans le cadre de cette procédure conjointe, CHARTRES METROPOLE agit également:

\* pour le compte du CCAS de la ville de Chartres - place des Halles 28019 Chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet: www.chartres.fr;

\* pour le compte de la SPL CHARTRES AMENAGEMENT - 14 rue Saint Michel 28000 Chartres - code NUTS : Frb02

\* pour le compte de la SEM Chartres Développements Immobiliers - 14 rue Saint Michel 28000 Chartres - code NUTS : Frb02.

Les pièces du marché seront communiquées à tout candidat évincé, sur demande écrite adressée à : Chartres Métropole - service Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

## **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction des recours**

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Greffe du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

## **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

23 août 2023